

L'an deux mil dix sept le cinq mai à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur JARIES, Maire.

Etaient présents : MM JARIES Christian, M. DESLANDES Philippe, MME GOBIN Liliane, M. DAVID Patrice, M. FERRAND Joël, Mme PREZELIN Magali, Mme HIVER Anne, Mme BRETONNIERE Delphine, M. BOCLET Laurent, Mme DAVIAU Larissa M. PICOULIER Michaël, M. CHEVREUX Charles, MME DRUELLE Stéphanie, Mme COTTEREAU Karen, Mme BOSSÉ Lucette.

Etaient absents : MME HERISSON Geneviève, M. LUSSON Hervé, M. MOREAU Sébastien

Attribution du marché assainissement 2017 :

- **Mise en séparatif des réseaux Avenue du Poirier Rouge, Rue du Maine et Place de la Mollière.**
- **Contrôle des Réseaux EP et EU.**

Monsieur le maire présente le rapport des offres fourni par le cabinet LOISEAU mandaté par la commune pour les travaux d'assainissement Avenue du poirier Rouge, rue du Maine, Place de la Mollière et des travaux rue des Vignes.

L'entreprise LUC DURAND (49) est retenue pour le lot unique des travaux de mise en séparatif

- Montant HT: 83 147.00 €
- Montant TTC : 99 776.40 €

De même il présente le rapport des offres pour le contrôle des réseaux EU et EP pour les mêmes travaux.

L'entreprise SOA est retenue :

- Montant HT / 3 350.20 €
- Montant TTC : 4 020.24 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, accepte les offres des entreprises LUC DURAND et SOA.